

FICHE DE POSTE : MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Famille : SOINS REEDUCATION	Métier : MASSEUR-KINESITHERAPEUTE Code 05I30	Quotité du poste : 100%
------------------------------------	---	--------------------------------

Rédacteur(s) : JJ MENNY Fonction : Cadre de santé Kinésithérapeute	Visa DRH : 27/12/17 Visa Coordination des soins :	Date de validation : 27/12/17 Version 2
--	--	--

LOCALISATION ET RATTACHEMENT DU POSTE

LIEU D 'EXERCICE : Plateaux techniques de rééducation du CH Blois (SSR/MCO/EHPAD)

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE : Cadre de santé kinésithérapeute et cadre supérieur pôle 3 secteur sanitaire – Coordinateur des soins

RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES :

Médecins de rééducation, médecins prescripteurs
Rééducateurs et équipe soignante des services de soins des secteurs concernés
Médecins prescripteurs ou consultés pour avis et prescriptions

DESCRIPTION DU POSTE

DEFINITION (MISSIONS) DU POSTE :

Le masseur kinésithérapeute effectue sur prescription médicale des actes de gymnastique médicale, de massage, de rééducation motrice et fonctionnelle.

ACTIVITES PRINCIPALES :

- Il a un rôle de conseil, éducation, prévention et dépistage en kinésithérapie et en santé publique
- Il définit les moyens à mettre en œuvre pour effectuer la rééducation. Il établit le Bilan Diagnostic Kinésithérapique, les objectifs de soins, le projet du patient ainsi que le choix des actes et des techniques qui lui paraissent le plus appropriées (décret du 27/07/2000).
- Il consulte, à la suite de la prescription médicale, les différents documents concernant le traitement à entreprendre.
- Il établit des bilans spécifiques sur l'état orthopédique, neurologique, rhumatologique, cardio-respiratoire ou vasculaire, selon la pathologie.
- Il définit les moyens à mettre en œuvre pour effectuer la rééducation.
- Il entretient ou renforce la motricité existante, utilisant suivant la pathologie, des techniques manuelles passives ou actives.
- Il utilise des agents physiques (thermothérapie, cryothérapie, électrothérapie, balnéothérapie ...)
- Il utilise tous les équipements de rééducation présents sur le plateau technique de rééducation.
- Il confectionne des appareillages provisoires du tronc et du cou, des membres supérieur et inférieur.
- Il participe à la prise en charge des patients en balnéothérapie.

ACTIVITES SECONDAIRES :

- Il participe aux transmissions en utilisant le DSI.
- Il participe aux réunions de synthèse.
- Il participe aux actions d'éducation thérapeutique (rhumatologie, prévention des chutes, prévention des TMS)
- Il est en relation avec les malades, leurs proches, les équipes de soins, les services techniques, économiques, administratifs et les praticiens libéraux.
- Il remet à jour ou parfait ses connaissances par l'intermédiaire du plan de formation de son établissement.
- Il accueille et encadre les stagiaires kinésithérapeutes ou autres étudiants.
- Il sait rechercher les procédures et protocoles en vigueur au CHB, déclarer un évènement indésirable (Kaliweb) et établir une GMAO.
- Il participe au bionettoyage des équipements de soins.
- Il participe aux conseils et réunions du service.
- Il participe à la démarche qualité du service au sein de l'établissement.
- il participe au projet de service dans le cadre du projet d'établissement.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle.
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence.
- Concevoir et conduire une démarche de conseil, d'éducation, de prévention et dépistage en kinésithérapie et en santé publique.
- Conduire une relation dans un contexte d'intervention kinésithérapique.
- Elaborer un diagnostic en kinésithérapie.
- Gérer une structure et ses ressources.
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation.
- Mettre en œuvre les activités de rééducation, de réadaptation et de réinsertion dans le domaine de la kinésithérapie.
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs.
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.

SAVOIR ETRE

- Avoir le goût des techniques nouvelles, de l'ingéniosité, des qualités manuelles
- Avoir de l'intuition, une grande capacité d'observation et de la créativité
- Savoir écouter, rassurer et comprendre
- Aptitude à l'encadrement
- Pouvoir travailler en équipe, aisance relationnelle
- Avoir des compétences pédagogiques
- Savoir s'adapter aux liaisons hiérarchiques, subordonnées et fonctionnelles

<u>CONNAISSANCES REQUISES</u>	
Description	Niveau de connaissance
Communication et relation d'aide	Connaissances opérationnelles
Éducation santé	Connaissances opérationnelles
Ergonomie	Connaissances opérationnelles
Éthique et déontologie professionnelles	Connaissances opérationnelles
Kinésithérapie	Connaissances approfondies
Médicales générales et/ ou scientifiques	Connaissances approfondies
Méthodes de recherche en soins	Connaissances générales
Psychosociologie du handicap	Connaissances opérationnelles
Techniques de manutention des patients	Connaissances opérationnelles
Qualité	Connaissances générales
Santé publique	Connaissances générales
Sport et techniques sportives	Connaissances opérationnelles
Technologies de l'information et de la communication (NTIC)	Connaissances générales

SPECIFICITES DU POSTE		
Horaires : 8h30/16h35 Repos fixes Gardes les week-end et jours fériés (horaires de semaine)	Mobilité tous 6 mois dans les différents secteurs de SSR/MCO/EHPAD	Possibilité d'accéder à des consultations externes spécialisées rémunérées en heures supplémentaires à partir de 3 ans d'ancienneté

MOYENS MIS A DISPOSITION
<ul style="list-style-type: none"> - Plateaux techniques de rééducation des secteurs concernés - Equipement de manutention et de transferts - Equipement de balnéothérapie - Salle d'immersion visuelle - Accès aux équipements informatiques/Intranet - Informations/Documentations intra-service - Formation interne et plan de formation continue

DIPLOME(S) PROFESSIONNEL(S) et FORMATION(S) REQUIS OU SOUHAITE(S)
Diplôme d' Etat de Masseur Kinésithérapeute